



D-305699

Français

SMD-426/427 PG2

Détecteur radio de fumée PowerG sans fil/Détecteur de chaleur et de fumée



1. INTRODUCTION

L'appareil SMD-426 PG2 (détecteur de fumée photoélectrique) et l'appareil SMD-427 PG2 (détecteur de chaleur et de fumée photoélectrique) sont des détecteurs d'incendie automatiques dotés d'un signal sonore intégré conçus pour détecter la chaleur et la fumée (et non les flammes), qui sont équipés d'un transmetteur de type PowerG.

Les détecteurs SMD-426 PG2/SMD-427 PG2 fournissent un avertissement précoce de la déclaration d'un incendie en faisant retentir une alarme à partir de leur sirène intégrée, ainsi qu'en transmettant un signal d'alarme codé à un récepteur PowerG ou à une centrale sans fil compatible.

Dès l'apparition de fumée ou de chaleur, le SMD-427 PG2 active une alarme incendie. Ses deux détecteurs d'incendie (chaleur et fumée) permettent au SMD-427 PG2 de réduire le temps d'activation de l'alarme.

Il est important de garder à l'esprit que cette alerte préalable prévenant les accidents dus aux incendies ne peut être efficace que si le détecteur est situé, installé et entretenu dans le respect des instructions détaillées ici.

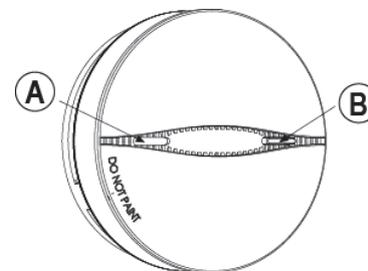
En état d'alarme, l'avertisseur de la sonnerie peut être arrêté pendant une période de 8 minutes (UL) et 10 minutes (EN) en appuyant sur le bouton TEST/SILENCIEUX. Cela ne rétablira pas le système après un état d'alarme, mais interrompra momentanément la sonnerie pendant l'intervention qui corrige la situation. Après 8 minutes (UL) et 10 minutes (EN), le détecteur relance la sonnerie de la sirène.

Remarque : Le bouton TEST/SILENCIEUX fonctionne en position TEST (pendant le fonctionnement normal du système) ou en position SILENCIEUX (quand le système est en état d'alarme).

Le détecteur peut également fonctionner comme une sirène pour indiquer une alarme incendie dans d'autres secteurs couverts par le système d'alarme, ou pour indiquer des événements d'alarme antivol, et ce, comme configuré dans la centrale (reportez-vous au guide d'installation PowerMaster).

L'actionneur de l'interrupteur d'autoprotection (Figures 9a et 9b) est appuyé contre le support quand l'appareil est fixé à ce dernier. Le retrait de l'appareil de son support entraîne l'ouverture des contacts de l'interrupteur créant ainsi un événement d'autoprotection qui fait l'objet d'un rapport émis par l'émetteur-récepteur vers la centrale du système d'alarme.

Remarque : Lorsque l'interrupteur d'autoprotection est ouvert, le détecteur devient non opérationnel.



A. Orifice de la sonnerie

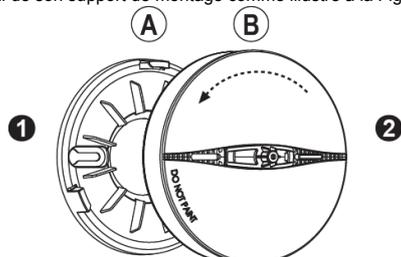
B. Bouton Test/Silencieux et DEL

Figure 1. Vue générale (SMD-427 PG2)

2. INSTALLATION

2.1 Démontage

Séparez l'appareil de son support de montage comme illustré à la Figure 2.



1. Maintenez le support d'une seule main.
2. Tournez le détecteur dans le sens antihoraire et retirez-le du support.

- A. SUPPORT
- B. DÉTECTEUR

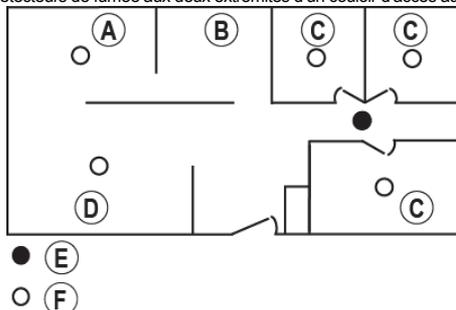
Figure 2. Séparation du détecteur de son support

2.2 Où installer les détecteurs de fumée?

AVERTISSEMENT! Pour se conformer aux exigences en matière d'exposition aux radiofréquences d'Industrie Canada et de la FCC, en cours de fonctionnement normal, le détecteur de fumée doit être situé à une distance d'au moins 20 cm de toute personne. De plus, cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé en conjonction avec d'autres antennes ou émetteurs. Le dispositif doit être placé à une distance d'au moins 20 cm de toute personne au cours de son fonctionnement normal. Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé en conjonction avec d'autres antennes ou émetteurs.

Les détecteurs de fumée doivent être installés en conformité avec la norme NFPA 74 (National Fire Protection Association, Batterymarch Park, Quincy, MA 02169). Pour une couverture totale en milieu résidentiel, les détecteurs de fumée doivent être placés dans l'ensemble des pièces, halls, débarras, sous-sols et mansardes de chaque logement familial. La couverture minimale consiste en un détecteur par étage, un détecteur par espace sommeil et par pièce mansardée dans chaque logement familial. Une protection maximale nécessite l'emplacement d'un détecteur de fumée à l'extérieur des principaux espaces sommeil ou à chaque niveau de votre résidence. Voici quelques astuces utiles pour vous aider :

- Installez un détecteur de fumée dans le couloir d'accès à l'extérieur de chaque espace sommeil, comme illustré dans la Figure 3. Deux détecteurs sont nécessaires dans les résidences disposant de deux espaces sommeil distincts, comme dans la Figure 4.
- Installez un détecteur de fumée à chaque étage d'une maison ou d'un appartement à plusieurs étages, comme illustré dans la Figure 5.
- Installez au moins deux détecteurs, quel que soit le type de logement.
- Installez un détecteur de fumée à l'intérieur de chaque chambre à coucher.
- Installez des détecteurs de fumée aux deux extrémités d'un couloir d'accès aux chambres à coucher si celui-ci mesure plus de 12 mètres (40 pi) de long.



- A. SALLE À MANGER
- B. CUISINE
- C. CHAMBRE À COUCHER
- D. SALON
- E. DÉTECTEURS DE FUMÉE POUR UNE PROTECTION MINIMALE
- F. DÉTECTEURS DE FUMÉE POUR UNE PROTECTION ACCRUE

Figure 3. Lieux d'installation des détecteurs de fumée dans une seule résidence avec un seul espace sommeil

- Installez un détecteur de fumée à l'intérieur de chaque pièce où l'on dort avec la porte partiellement ou entièrement fermée, car celle-ci pourrait bloquer la fumée et empêcher la personne endormie d'entendre une alarme éventuellement déclenchée dans le couloir.

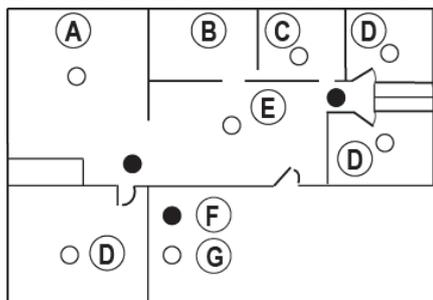


Figure 4. Lieux d'installation des détecteurs de fumée dans une résidence de plain-pied avec plus d'un espace sommeil.

- A. SALLE FAMILIALE
- B. CUISINE
- C. SALLE À MANGER
- D. CHAMBRE À COUCHER
- E. SALON
- F. DÉTECTEURS DE FUMÉE POUR UNE PROTECTION MINIMALE
- G. DÉTECTEURS DE FUMÉE POUR UNE PROTECTION ACCRUE

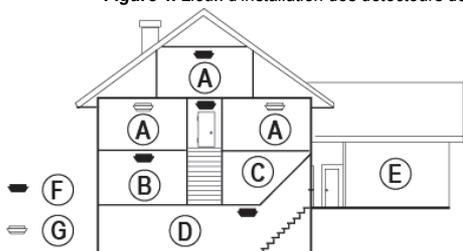
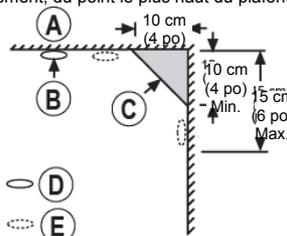


Figure 5. Lieux d'installation des détecteurs de fumée dans une résidence à plusieurs étages

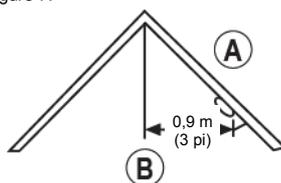
- A. CHAMBRE À COUCHER
- B. SALON
- C. CUISINE
- D. SOUS-SOL
- E. GARAGE
- F. DÉTECTEURS DE FUMÉE POUR UNE PROTECTION MINIMALE
- G. DÉTECTEURS DE FUMÉE POUR UNE PROTECTION ACCRUE

- Installez les détecteurs du sous-sol en bas de la cage d'escalier du sous-sol.
- Installez les détecteurs de l'étage en haut de la cage d'escalier conduisant du premier au second.
- Assurez-vous qu'aucune porte ou autre obstacle ne fait obstruction au passage d'une éventuelle fumée vers le détecteur.
- Installez des détecteurs supplémentaires dans votre salon, salle à manger, salle familiale, mansarde, buanderie et débarras.
- Installez des détecteurs de fumée aussi près que possible du milieu du plafond. Si cela n'est pas pratique, placez le détecteur au plafond en respectant une distance d'au moins 10 cm (4 po) de chaque mur ou angle, comme illustré dans la Figure 6.
- Si le montage au plafond n'est pas possible, mais qu'un montage mural est autorisé par la réglementation locale, placez les détecteurs à une distance de 10 à 15 cm (4 à 6 po) du plafond; reportez-vous également à la Figure 6.
- Si certaines de vos pièces ont un plafond en pente ou un plafond qui comporte un faite ou encore un pignon, essayez de monter les détecteurs à 0,9 mètre (3 pi), mesure prise horizontalement, du point le plus haut du plafond comme illustré à la Figure 7.



- A. PLAFOND
- B. CENTRE DU PLAFOND
- C. JAMAIS ICI
- D. EMPLACEMENT IDÉAL
- E. EMPLACEMENT ACCEPTABLE

Figure 6. Emplacements idéaux et acceptables les plus recommandés pour placer les détecteurs de fumée



- A. DÉTECTEUR
- B. DISTANCE HORIZONTALE À PARTIR DU SOMMET

Figure 7. Emplacement recommandé pour les détecteurs de fumée dans des chambres avec un plafond en pente, à pignons ou pointu



ATTENTION (conformément aux exigences du chef de service d'incendie de l'État de la Californie).

« La détection rapide des incendies est plus efficacement obtenue en installant comme suit du matériel de détection des incendies dans toutes les pièces et zones d'un logement familial :

- (1) un détecteur de fumée installé dans chaque espace sommeil (à proximité, mais à l'extérieur des chambres à coucher) et (2) des détecteurs de chaleur ou de fumée dans les salons, salles à manger, chambres à coucher, cuisines, couloirs, mansardes, chaufferies, placards, buanderies et débarras, sous-sols et garages attenants. »

2.3 Emplacements à exclure pour l'installation des détecteurs de fumée

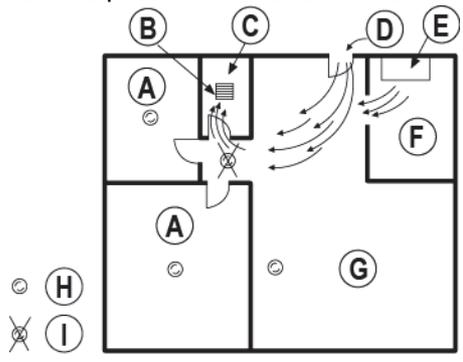
Des fausses alarmes se produisent si les détecteurs de fumée sont mal exposés. Pour éviter les fausses alarmes, suivez les instructions suivantes :

- Les particules de combustion sont des produits annexes de toute matière qui brûle. N'installez donc pas les détecteurs de fumée dans des zones où de telles particules sont présentes, ni à proximité de ces zones, comme des cuisines peu aérées ou avec peu d'ouvertures, des garages où peuvent se dégager les gaz d'échappement d'un véhicule, ni à proximité de fours ou appareils de chauffage, de chauffe-eau ou de poêles.
- N'installez pas les détecteurs de fumée à moins de 6 mètres (20 pi) des endroits où des particules de combustion sont normalement présentes, comme les cuisines. S'il n'est pas possible de respecter une distance de 6 m, essayez d'installer le détecteur aussi loin que possible des particules de combustion, de préférence sur le mur. Pour éviter les fausses alarmes, assurez une bonne ventilation de ces endroits.

IMPORTANT : n'essayez jamais d'éviter les fausses alarmes en désactivant le détecteur.

- N'installez pas les détecteurs de fumée dans les chemins de circulation de l'air frais. La circulation de l'air frais vers l'intérieur et vers l'extérieur peut éloigner l'éventuelle fumée du détecteur, réduisant ainsi son efficacité. La Figure 8 montre les emplacements corrects et incorrects face à ce problème.
- N'installez pas les détecteurs à proximité de vapeurs de diluants pour peinture.
- À proximité du tuyau d'échappement d'une automobile, sous peine d'abîmer le détecteur.
- Dans les zones moites ou très humides ou près de salles de bain avec douches. L'humidité présente dans cet air risquerait de pénétrer dans la cellule sensible du détecteur et de s'y transformer en gouttelettes dès son refroidissement, ce qui pourrait entraîner alors de fausses alarmes. Installez les détecteurs de fumée à une distance d'au moins 3 mètres (10 pi) des salles de bains.
- Dans des zones très froides ou très chaudes, y compris les immeubles non chauffés et les abris extérieurs. Si la température est supérieure ou inférieure à la plage des températures de fonctionnement définie pour le détecteur de fumée, celui-ci ne fonctionnera pas correctement. Vérifiez que la plage de températures du détecteur se trouve dans la plage des températures de fonctionnement (voir les spécifications dans le Chapitre 2).
- Dans des zones sales ou très poussiéreuses. La poussière et les impuretés peuvent en effet s'accumuler sur la cellule sensible du détecteur et en accroître la sensibilité à l'excès.
- De plus, la poussière et les impuretés peuvent bloquer les ouvertures de la cellule sensible et empêcher le capteur de détecter la fumée.
- Près des ventilations d'air frais ou dans des zones très exposées aux courants d'air comme à proximité de climatiseurs, d'appareils de chauffage ou de ventilateurs. Les ventilations d'air frais et les courants d'air peuvent éloigner la fumée des détecteurs de fumée.
- Dans les espaces sans circulation d'air comme cela est souvent le cas dans la partie haute d'un plafond qui comporte un faite ou dans les angles entre plafond et murs. La non-circulation de l'air peut empêcher la fumée d'atteindre un détecteur. Voir les Figures 6 et 7 pour connaître les emplacements de montage recommandés.

- Dans des zones infestées d'insectes. Si des insectes pénètrent dans la cellule sensible d'un détecteur, ils peuvent provoquer une fausse alarme. Dans les endroits où les insectes posent problème, veillez à vous en débarrasser avant d'installer un détecteur.
- À proximité de néons, car le « bruit » émis par le circuit électrique du tube fluorescent peut provoquer de fausses alarmes. Installez les détecteurs de fumée à une distance d'au moins 1,5 mètre (5 pi) de ces tubes.
- **La détection de la fumée dépend de la densité de la fumée présente dans la pièce. La même quantité de fumée présente une densité supérieure dans une petite pièce que dans une grande pièce.**
Dans de petites pièces de moins de 25 mètres cubes (883 pieds cubes), une petite quantité de fumée peut déclencher une alerte de fumée. Par exemple, le fait de fumer ou la vapeur d'une salle de bain peuvent déclencher une alerte de fumée.



- A. CHAMBRE À COUCHER
- B. RETOUR D'AIR
- C. SALLE DE BAIN
- D. ENTRÉE D'AIR
- E. CUISINIÈRE
- F. CUISINE
- G. SALON
- H. EMBLACEMENT ADÉQUAT
- I. EMBLACEMENT INADÉQUAT

Figure 8. Emplacements recommandés pour l'installation de détecteurs de fumée afin d'éviter les courants d'air avec particules de combustion

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais les piles pour neutraliser une fausse alarme. Ouvrez une fenêtre ou ventilez l'air autour du détecteur pour en éloigner la fumée. L'alarme s'arrêtera d'elle-même dès que la fumée aura disparu. Si les fausses alarmes persistent, essayez de nettoyer le détecteur selon les instructions de ce manuel.

AVERTISSEMENT : Ne vous tenez pas debout près du détecteur lorsque la sirène d'alarme retentit. L'alarme est intentionnellement forte pour vous réveiller en cas d'urgence. Une exposition excessive à la sirène peut être nuisible à votre audition.

2.4 Indications audiovisuelles

Une DEL de couleur, la sonnerie et la sirène sont utilisées simultanément pour signaler divers messages d'alarme et de panne comme indiqué dans le Tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1. Indications audiovisuelles

État	Indication visuelle (diodes DEL)		Indication (sonnerie ou sirène)
	Rouge	Jaune	
Alarme de fumée	Clignote toutes les 500 ms	-	Trois longs signaux sonores toutes les quatre secondes
Alarme de chaleur (***)	Clignote toutes les 500 ms	-	Trois longs signaux sonores toutes les quatre secondes
Alarme d'autoprotection (*)	-	-	Un long signal sonore toutes les deux secondes
Veille	Clignote toutes les 30 secondes	-	-
Pile faible	Clignote toutes les 30 secondes	-	Un court signal sonore toutes les 30 secondes
Panne du détecteur de fumée	Clignote toutes les 60 secondes	Trois clignotements toutes les 60 secondes	Un court signal sonore toutes les 60 secondes
Alarme de faible sensibilité	Clignote toutes les 30 secondes (**)	-	Un court signal sonore toutes les 30 secondes
Panne du détecteur de chaleur (***)	Clignote toutes les 60 secondes	Cinq clignotements toutes les 60 secondes	Un court signal sonore toutes les 60 secondes
Besoin de nettoyage	Deux clignotements toutes les 30 secondes	-	Deux courts signaux sonores toutes les 30 secondes
Cambriolage (sirène)	-	-	Tonalité continue
Incendie (sirène)	-	-	Trois longs signaux sonores toutes les quatre secondes
Gaz (sirène)	-	-	Quatre courtes tonalités toutes les cinq secondes
Inondation (sirène)	-	-	Une tonalité d'une seconde toutes les trois secondes
Test	Voir la section 3 « Test du détecteur de fumée »		

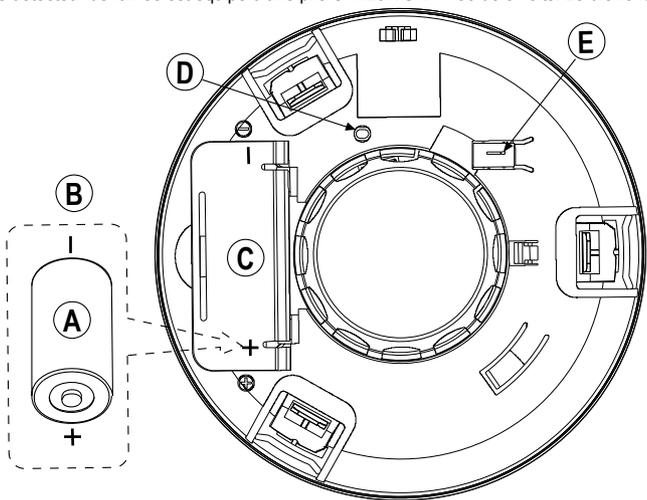
* L'alarme d'autoprotection se met en mode silencieux pendant trois minutes lors de la première mise sous tension, puis se remet en mode normal dès que la position de l'interrupteur d'autoprotection est modifiée.

** Délai de 15 secondes entre le signal sonore de la sonnerie et le fonctionnement de la DEL

*** SMD-427 PG2 uniquement

2.5 Branchement de la pile et test initial

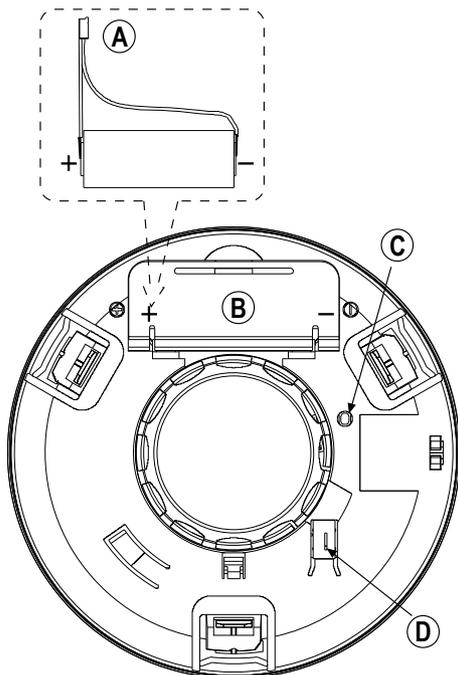
Attention : le couvercle de la pile du détecteur est équipé d'un bouton rouge qui empêche le détecteur de se verrouiller sur le support s'il n'y a pas de pile à l'intérieur. Le détecteur de fumée est équipé d'une pile CR123A/CR17450 de 3 volts. Le branchement des deux types de piles est illustré par les Figures 9a et 9b ci-dessous.



- A. CR123A de 3 volts
- B. Ouvrez le couvercle de la pile et branchez la pile aux bornes (sans isolant). Vérifiez la polarité.
- C. Couvercle de la pile
- D. Bouton d'inscription
- E. Interrupteur de sécurité

Attention! Risque d'explosion si la pile est remplacée par un modèle inadéquat. Jetez les piles usées conformément aux instructions du fabricant.

Figure 9a. Branchement d'une pile CR123A



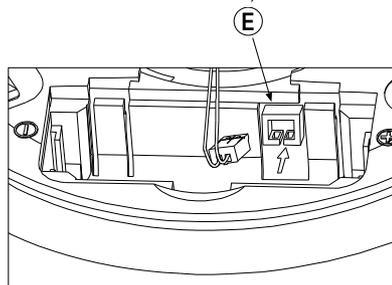
- A. CR17450 de 3 volts
- B. Couverture de la pile
- C. Bouton d'inscription
- D. Interrupteur de sécurité
- E. Ouvrez le couvercle de la pile et branchez la pile aux bornes.

Attention! Risque d'explosion si la pile est remplacée par un modèle inadéquat. Jetez les piles usées conformément aux instructions du fabricant.

Figure 9b. Branchement d'une pile CR1 7450

Remarque : Au premier contact de la pile, il se peut que la sirène retentisse pendant une seconde. Cela indique que la pile est correctement installée.

Refermez le couvercle, placez le détecteur sur la base, puis appuyez sur le bouton de test (voir la Fig. 1) pendant environ 2 secondes (pour plus de détails, voir la section 3 « Test du détecteur de fumée »).



2.6 Réinitialisation du module émetteur-récepteur

La fermeture de l'interrupteur d'autoprotection lance la réinitialisation de l'émetteur-récepteur.

2.7 InSCRIPTION

Reportez-vous au guide d'installation de la centrale PowerMaster et suivez la procédure de l'option « 02: ZONES/APPAREILS » du menu d'installation. Une description générale de la procédure est prévue dans l'organigramme suivant.

Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4	Étape 5	Étape 6
Entrez dans le menu d'installation et sélectionnez « 02: ZONES/APPAREILS ».	Sélectionnez l'option « AJOUTER UN NOUVEL APPAREIL ». Voir la remarque [1].	Inscrivez l'appareil ou entrez l'identifiant de l'appareil.	Sélectionnez le numéro de la zone désirée.	Configurez le paramètre d'emplacement.	Configurez le détecteur de fumée.
02. ZONES/APPAREILS	AJOUTEZ DE NOUVEAUX APPAREILS ↓ MODIFIEZ LES APPAREILS	INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT OU ENTREZ L'IDENTIFIANT : XXX-XXXX	Z11 : Détecteur de fumée Identifiant n° 200-XXXX	Z11.EMPLACEMENT Z11RÉGLAGES APPAREIL	Voir la remarque [2]
⇒ signifie défilier ►► et sélectionner OK					

Remarques :

[1] Si le détecteur de fumée est déjà inscrit, vous pouvez en configurer les paramètres dans l'option « Modifiez les appareils » (voir l'étape 2).

[2] Sélectionnez l'option « Paramètres de l'appareil » et reportez-vous à la section 2.8 pour configurer les paramètres du détecteur de fumée.

2.8 Configuration des paramètres de détecteur de fumée

Entrez dans le menu **RÉGLAGES APPAREIL** et suivez les instructions de configuration du SMD-426 PG2 (détecteur de fumée) et du SMD-427 PG2 (détecteur de chaleur et de fumée), comme décrit dans le tableau suivant.

Options	Instructions de configuration
Sirène de cambriolage	C'est ici que vous déterminez si le détecteur activera une alarme de cambriolage. Options : MARCHE et ARRÊT (par défaut).
Sirène d'incendie	C'est ici que vous déterminez si le détecteur activera une alarme incendie. Options : MARCHE et ARRÊT (par défaut).
Sirène de gaz/monoxyde de carbone	C'est ici que vous déterminez si le détecteur activera une alarme de gaz. Options : MARCHE et ARRÊT (par défaut).
Sirène d'inondation	C'est ici que vous déterminez si le détecteur activera une alarme d'inondation. Options : MARCHE et ARRÊT (par défaut).

3. TEST DU DÉTECTEUR DE FUMÉE

Remarques :

- i) Insérez la pile, puis installez le détecteur sur le support avant d'effectuer le test du détecteur de fumée.
- ii) Lorsque la pile est insérée, le détecteur passe en mode de test de diagnostic local pendant 15 minutes.
- iii) Il est recommandé de tester le détecteur au moment du test périodique à l'aide du code d'utilisateur (mode de diagnostic de l'utilisateur) ou du code d'installateur (mode de diagnostic d'installation).

Attention! Le test de diagnostic ne peut pas être effectué lorsque l'autoprotection est en état « ouvert ».

Entrez dans le mode test en appuyant sur le bouton de test pendant deux secondes, puis relâchez-le. Une fois dans ce mode, le détecteur effectue des tests de fumée, de chaleur et contrôle l'état de la pile. Si toutes les fonctions sont correctes, l'indicateur DEL rouge s'allume 0,5 seconde, puis s'éteint 0,5 seconde, ensuite l'indicateur DEL jaune s'allume 0,5 seconde, puis s'éteint 0,5 seconde, le tout suivi d'une alarme de trois signaux sonores avec clignotement simultané de l'indicateur rouge. Sinon, le détecteur génère des signaux d'avertissement selon les indications détaillées dans le Tableau 1..

Si le détecteur est dans l'un des modes de diagnostic (voir les remarques ci-dessus), le détecteur effectue le test de diagnostic comme décrit ci-dessous.

Test de diagnostic

A. Le détecteur effectue un test de qualité de la communication et une indication visuelle par DEL (témoin orange) s'affiche.

B. Quand la DEL prend la couleur orange (rouge et vert), cela indique un fonctionnement adéquat des DEL.

C. Le détecteur effectue maintenant le test de qualité de liaison.

Remarque : Si le détecteur n'est pas en mode de diagnostics locaux ou d'installateur, le détecteur n'exécutera pas le test de qualité de liaison.

D. À la fin du test de diagnostic, la DEL clignote trois fois.

Le tableau suivant indique la puissance du signal de réception.

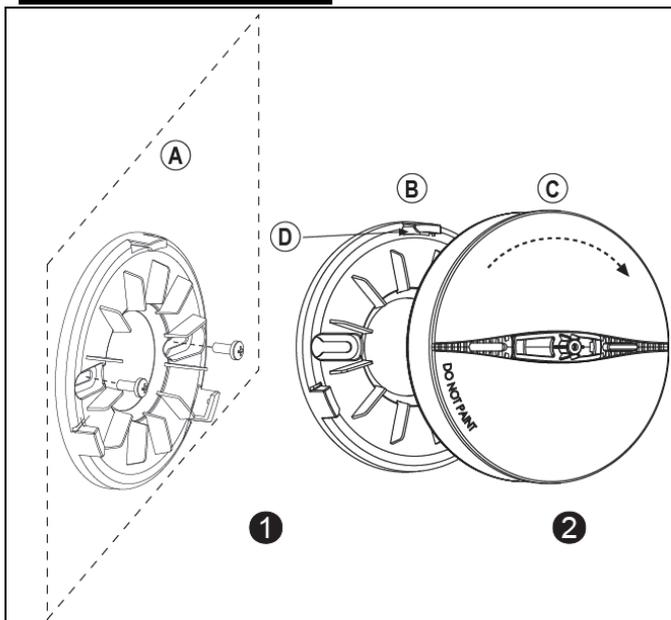
Réponse DEL	Réception
Le témoin DEL vert clignote	Fort
Le témoin DEL orange clignote	Bon
Le témoin DEL rouge clignote	Faible
Aucun clignotement	Aucune communication

IMPORTANT! Une bonne réception doit être assurée. Par conséquent, un niveau de signal « faible » n'est pas acceptable. Si le détecteur vous envoie un signal « faible », déplacez-le et testez-le jusqu'à ce que vous obteniez un signal « bon » ou « fort ».

1. Pour obtenir des instructions détaillées sur le test de diagnostic, reportez-vous au Guide d'installation de la centrale.

2. Pour les installations UL/CUL, le résultat du test doit être « fort ».

4. MONTAGE



1. Faites des marques et percez deux orifices dans la surface de montage. Fixez le support à la surface de montage au moyen de deux vis.
2. Alignez les onglets du support avec les fentes du détecteur et tournez le détecteur comme indiqué. Retirez le détecteur pour vérifier qu'il est correctement fixé.

A. Surface de montage

B. SUPPORT

C. DÉTECTEUR

D. Onglet (1 de 3)

Figure 10. Montage

Remarques

1. Une pile doit être installée dans le détecteur avant que ce dernier ne puisse être fixé à son support.
2. Assurez-vous que le support est solidement fixé à la surface d'installation.
3. Assurez-vous que le détecteur et le support sont propres et exempts de poussière de béton ou de plâtre provenant des murs ou du plafond adjacents.
4. Tout retrait non contrôlé de l'appareil de son support déclenche une alerte d'autoprotection!

5. LIMITES DU DÉTECTEUR DE FUMÉE

A. Ce détecteur de fumée est destiné à un usage dans une simple habitation résidentielle ou de simples bureaux, c'est-à-dire au sein d'une seule maison privée ou d'un seul appartement ou bureau.

B. Veuillez vous reporter au Code de Sécurité Vitale NFPA 101 et à la norme NFPA72 pour connaître les conditions requises pour la protection contre l'incendie dans des bâtiments non définis comme « maisons privées ».

C. Le détecteur de fumée ne détecte pas l'incendie si la fumée ne parvient pas jusqu'au capteur. Pour qu'un détecteur capte la fumée, il doit être installé à proximité immédiate du feu.

De plus, la fumée s'échappant d'une cheminée, de murs ou de toits situés dans des zones éloignées de l'immeuble ou à un autre étage que celui où le détecteur est placé, ne peut pas atteindre ce dernier assez vite pour permettre aux occupants de quitter les lieux indemnes. **C'est pourquoi l'installateur doit placer des détecteurs de fumée à chaque étage, dans chaque espace sommeil et dans chaque chambre à coucher du lieu d'habitation.**

D. La sirène du détecteur de fumée peut ne pas être entendue. La sirène d'alarme du détecteur de fumée est conforme ou supérieure aux normes actuelles d'Underwriters Laboratories. Cependant, si le détecteur de fumée n'est pas installé dans la même pièce que l'occupant, ou encore s'il est obstrué par une porte fermée ou couvert par un bruit ordinaire, la sirène d'alarme peut ne pas être entendue. De plus, les personnes dont le sommeil est profond ou celles qui sont sous l'influence de médicaments ou de l'alcool risquent de ne pas entendre la sirène ou de ne pas être en mesure de réagir comme il se doit. **Par conséquent, installez un détecteur de fumée avec la sirène réglée sur 85 dB à 3 m (10 pi) de hauteur, à chaque étage, dans chaque espace sommeil et dans chaque chambre à coucher de la maison.**

E. Ce détecteur, s'il est utilisé comme appareil autonome, n'alertera pas les personnes malentendantes.

- F. **En général, les détecteurs peuvent ne pas toujours vous prévenir des incendies dus à une négligence et à des risques d'accident comme le fait de fumer au lit, une violente explosion, une fuite de gaz, le stockage incorrect de matières inflammables, un circuit électrique en surcharge, des enfants jouant avec des allumettes ou un geste criminel.**
- G **Les détecteurs de fumée ne sont pas infaillibles. Comme tous les appareils électroniques, les détecteurs de fumée présentent des limites. Aucun détecteur de fumée ne peut détecter tout type d'incendie à tout moment. De plus, la fumée provenant de foyers à combustion lente s'élève lentement et peut ne pas atteindre le détecteur de fumée avant que les flammes n'apparaissent. Ce type de fumée peut ne pas atteindre le détecteur à temps pour permettre aux occupants de fuir les lieux indemnes.**
- H. **Les détecteurs de fumée ne sauraient en aucun cas se substituer à une assurance sur la vie ou sur les biens. Bien que les détecteurs de fumée aient déjà sauvé de nombreuses vies, ils ne sont ni garants des vies et des biens, ni supposés les protéger en cas d'incendie.**
- I. **Ces systèmes radio sont très fiables et sont testés par rapport aux normes les plus exigeantes. Cependant, vu leur faible puissance d'émission et leur portée limitée (conformément aux exigences des autorités réglementaires), certaines limites sont à prendre en compte :**
- Les récepteurs peuvent être perturbés par des signaux radio émis sur ou à proximité de leurs fréquences de fonctionnement, quel que soit le code sélectionné.
 - Un récepteur ne peut répondre qu'à un seul signal émis à la fois.
 - Le matériel radio doit être testé régulièrement pour vérifier l'absence d'autres sources d'interférence et le prémunir contre les erreurs.

6. PRENDRE SOIN DU SMD-426 PG2 ou DU SMD-427 PG2

6.1 Remplacement de la pile

Les SMD-426 PG2 et SMD-427 PG2 ont été conçus pour nécessiter le moins d'entretien possible. Pour garder le détecteur de fumée en bon état de marche, il doit être testé toutes les semaines, selon les instructions de la section 3 « Test du détecteur de fumée ».

Adoptez le principe de changer la pile du détecteur (pile lithium) tous les 8 ans même en l'absence d'indication de charge faible. Assurez-vous également de la changer immédiatement en cas de message de pile faible via votre centrale.

Si vous ignorez ce message, un rappel sonore émis sous la forme d'un « bip » par minute retentira quelques jours plus tard. Le signal sonore de pile faible devrait persister au moins 30 jours avant que la pile ne soit complètement à plat.

REMARQUE : Pour assurer un fonctionnement optimal, utilisez exclusivement des piles lithium (voir les spécifications). Les piles au carbone-zinc ne sont pas adaptées.

Pour remplacer la pile, veuillez procéder comme suit :

- Séparez le détecteur de son support (voir la Figure 2).
- Remplacez la pile (voir la Figure 9a ou la Figure 9b selon la pile utilisée).

6.2 Entretien

Il est nécessaire de vérifier le détecteur fréquemment pour en assurer le bon fonctionnement. Pour ce faire, suivez les indications suivantes :

Avec un aspirateur, nettoyez de temps en temps les événements pour enlever la poussière. Dès réception d'un « signal de nettoyage », le détecteur doit être nettoyé. Dès réception d'un message de panne, le détecteur doit être retiré (voir le Tableau 1 pour connaître les indications audiovisuelles correspondantes).

Réalisez le test fonctionnel du détecteur (voir la section 3 « Test du détecteur de fumée ») une fois par semaine.

Un signal de nettoyage (entretien) est transmis quand la cellule sensible du détecteur est souillée ou abîmée.

Remarque : Si de fausses alarmes continuent à se produire, vérifiez l'emplacement des détecteurs (voir la section 2 « Installation »). Déplacez l'appareil si son emplacement a été mal choisi. Nettoyez-le en suivant les instructions ci-dessus.

7. CONSEILS SUPPLÉMENTAIRES

7.1 Tests de routine

Le détecteur doit être testé une fois par semaine et également chaque fois que vous soupçonnez un dysfonctionnement (pour plus de détails, voir la section 3 « Test du détecteur de fumée »). **Si le détecteur est défaillant, faites-le immédiatement réparer ou remplacer**, afin d'assurer le bon fonctionnement du système.

Tous les 3 mois, le détecteur de fumée doit être contrôlé à l'aide de pulvérisateurs de fumée conçus pour les tests.

AVERTISSEMENT : n'utilisez jamais de flamme nue de quelque sorte que ce soit pour tester votre détecteur. Vous risqueriez d'endommager l'appareil et de mettre le feu à votre maison. L'interrupteur de test incorporé effectue un test précis de toutes les fonctions de l'appareil, conformément aux normes Underwriters Laboratories.

REMARQUE : Si la sirène d'alarme produit un son continu et puissant et que l'indicateur DEL rouge clignote alors que vous n'avez pas mis le système sous test, cela signifie que le détecteur a capté de la fumée ou des particules de combustion dans l'air. Vérifiez si l'alarme est la conséquence d'une éventuelle situation grave nécessitant votre attention immédiate.

- L'alarme pourrait être le résultat d'une situation faussée. Les vapeurs de cuisson ou une chaudière poussiéreuse, parfois appelées « feux utilitaires », peuvent provoquer la sonnerie d'alarme. Si cela se produit, ouvrez une fenêtre ou ventilez l'endroit pour éliminer les vapeurs ou la poussière. L'alarme s'arrête d'elle-même dès que l'air est parfaitement clair.

ATTENTION : ne déconnectez pas la pile du détecteur. Cela neutraliserait votre protection contre les incendies.

- Si la moindre question se pose quant à la cause d'une alarme, il faut supposer que celle-ci est due à un véritable incendie et évacuer immédiatement les lieux.

Si la sirène d'alarme envoie un signal sonore une fois toutes les 30 secondes (pour plus de renseignements, voir la section 2.4 « Indications audiovisuelles »), cela signifie que la pile du détecteur est faible. **Installez immédiatement une pile neuve.** Ayez toujours de nouvelles piles sous la main à cet effet.

7.2 Conseils pour améliorer votre protection contre les incendies

L'installation de détecteurs de fumée représente seulement une étape dans la protection de votre famille contre les incendies. Vous devez également réduire les risques d'incendie depuis votre maison. Vous devez également augmenter vos chances de sortir sains et saufs si un incendie se déclare. Pour avoir un bon programme de sécurité incendie, vous devez suivre les conseils suivants et améliorer ainsi la protection de votre famille contre ce genre de sinistre :

- Installez correctement les détecteurs de fumée. Suivez avec précaution les instructions de ce manuel. Gardez vos détecteurs de fumée propres et testez-les une fois par semaine.
- Ne perdez pas de vue que des détecteurs qui ne marchent pas ne peuvent pas vous prévenir le moment venu. Remplacez vos détecteurs de fumée dès l'apparition d'un dysfonctionnement.
- Suivez les règles de **sécurité** contre les incendies et évitez les situations dangereuses :
 - Faites bon usage des matériaux combustibles. Ne fumez jamais au lit.
 - Gardez les allumettes et briquets hors de portée des enfants.
 - Conservez les matériaux inflammables dans des récipients adéquats. Ne les utilisez jamais à proximité d'une flamme nue ou d'étincelles.
 - Gardez les appareils électriques en bon état. Ne surchargez pas les circuits électriques.
 - Gardez les poêles, cheminées, conduits de cheminée et barbecues propres et sans graisse. Assurez-vous qu'ils sont bien placés, loin de tout combustible.
 - Gardez les réchauds portables et les flammes nues, par ex. les bougies, à l'écart de tout combustible.
 - Ne laissez pas s'accumuler les ordures.
 - Gardez une réserve de piles sous la main pour vos détecteurs de fumée à pile.
- Établissez un plan d'évacuation familial et mettez-le en pratique avec toute la famille. Assurez-vous d'inclure les petits enfants dans votre exercice.
 - Dessinez un plan par étage de votre maison et définissez deux issues pour sortir de chaque pièce. Il doit y avoir une façon de sortir de chaque chambre à coucher sans ouvrir la porte.

- Expliquez aux enfants ce que signifie le retentissement de la sirène du détecteur de fumée. Apprenez-leur qu'ils doivent être prêts à quitter la maison par eux-mêmes en cas de nécessité. Montrez-leur comment vérifier si les portes sont chaudes avant de les ouvrir. Montrez-leur comment rester près du sol et ramper si nécessaire. Montrez-leur comment utiliser l'autre issue si la porte est chaude et ne doit donc pas être ouverte.
- Décidez d'un lieu de rencontre à distance de sécurité de la maison. Assurez-vous que tous vos enfants comprennent qu'ils devront alors partir et vous attendre à cet endroit en cas d'incendie.
- Effectuez ces exercices de sécurité au moins tous les 6 mois, en vous assurant que tous, y compris les plus petits, savent comment quitter les lieux sains et saufs.
- Sachez d'où appeler les pompiers en dehors de chez vous.
- Procurez-vous un équipement d'urgence, comme des extincteurs, et enseignez à votre famille comment l'utiliser correctement.

7.3 D'autres conseils pour faire face à un incendie chez soi

Si vous avez établi un plan d'évacuation et que vous l'avez mis en pratique avec les membres de votre famille, vous avez augmenté leurs chances de fuir le sinistre indemnes. Revoyez les règles suivantes avec vos enfants lors de vos exercices de sécurité. Cela aidera chacun à s'en souvenir en cas d'urgence réelle.

- Ne paniquez pas et restez calme. Votre propre sauvetage peut dépendre d'une pensée claire et du souvenir des gestes pratiqués lors de vos exercices.
- Sortez de la maison aussi vite que possible. Suivez un itinéraire d'évacuation. Ne vous arrêtez pas sur votre passage pour ramasser quelque chose ou pour vous habiller.
- Touchez prudemment les portes pour voir si elles sont chaudes. Si elles ne le sont pas, ouvrez-les avec précaution. N'ouvrez en aucun cas une porte chaude. Utilisez un autre itinéraire d'évacuation.
- Restez près du sol. La fumée et les gaz chauds montent.
- Couvrez-vous le nez et la bouche avec un chiffon mouillé ou humide. Respirez par inspirations brèves et légères.
- Gardez les portes et fenêtres fermées. Ouvrez une porte ou une fenêtre uniquement si vous devez sortir par celle-ci.
- Retrouvez-vous à votre lieu de rencontre défini après avoir quitté la maison.
- Appelez les pompiers dès que possible une fois à l'extérieur. Indiquez votre adresse et votre nom.
- Ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu. Communiquez avec votre service local des pompiers. Ils vous donneront encore plus d'idées pour protéger votre maison contre les incendies et vous aideront à établir votre plan d'évacuation familial.

8. CONFORMITÉ AUX NORMES



Europe : EN54-7, EN 14604, EN 54-5, EN 60950, EN 300220, EN 301489,

Le SMD-426 PG2 et le SMD-427 PG2 sont compatibles avec les exigences RTTE (Directive 1999/5/EC du Parlement et du Conseil Européens du 9 mars 1999 et avec l'EN50131-1 Grade 2 Classe II.

Certifié par l'organisme de contrôle et de certification néerlandais *Telefication BV* pour les normes suivantes :

EN 50131-3, EN 50131-6, EN 50131-5-3, EN 50130-4 et EN 50130-5.

Telefication BV a uniquement certifié la variante 868 MHz de ce produit.

États-Unis : (FCC) CFR47 Partie 15

Canada : RSS210

Royaume-Uni : Ce produit est adapté pour une utilisation dans les systèmes installés et pour se conformer à la norme PD6662:2010 au Grade 2 et à la classe environnementale 2. DD243 et BS8243

Conçu pour se conformer à : UL 268

Les appareils PowerG comportent deux fonctions de communication bidirectionnelle, offrant des avantages supplémentaires, comme décrits dans la brochure technique. Cette fonctionnalité n'a pas été testée pour se conformer aux exigences techniques respectives et doit donc être considérée comme débordant de la portée de certification du produit.

Catégorie de sécurité EN 50131-1

Selon les normes EN 50131-1:2006 et A1:2009, ce matériel peut être utilisé dans les systèmes installés jusqu'à un niveau de sécurité 2 inclusivement.

Catégorie environnementale EN 50131-1

Classe II

Déclaration de conformité de la FCC

Cet appareil a été testé et reconnu conforme aux limites applicables aux appareils numériques de catégorie B, et ce, conformément au chapitre 15 des règles de la FCC. Ces limites sont étudiées pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles en installation résidentielle. Ce matériel génère, utilise et peut diffuser une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé dans le respect des instructions, peut provoquer des interférences nuisibles aux communications audiovisuelles.

Cependant, il n'existe aucune garantie que les interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si ce matériel entraîne vraiment des interférences (pour s'en assurer, il suffit d'allumer ou d'éteindre l'appareil), l'utilisateur est invité à essayer d'éliminer ces interférences par l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou replacer l'antenne de réception.
- Augmenter l'écart entre l'appareil et le récepteur.
- Brancher l'appareil à une sortie de circuit différente de celle à laquelle le récepteur est connecté.
- Consulter le distributeur ou un technicien radio/TV qualifié.

AVERTISSEMENT! Tous les changements ou les modifications apportés à cet appareil sans l'approbation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation d'utilisation accordée à l'utilisateur.

Cet appareil est conforme au chapitre 15 des règles de la FCC et aux normes RSS d'Industrie Canada applicables aux appareils exempts de licence. Son exploitation est soumise à deux conditions : (1) il ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) doit accepter toute interférence pouvant être reçue, y compris toute interférence susceptible d'en déclencher le fonctionnement accidentel.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.



Déchet d'équipements électrique et électronique Déclaration de recyclage du produit

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage de ce produit, vous devez communiquer avec la société qui vous a vendu ce produit. Si vous ne retournez pas le produit pour réparation, mais pour vous en débarrasser, assurez-vous qu'il est renvoyé de la façon identifiée par votre fournisseur. Ce produit ne doit pas être jeté à la poubelle.

Directive CE/2002/96 en matière de déchets des équipements électriques et électroniques.

ANNEXE : CARACTÉRISTIQUES

Niveau sonore de l'alarme	85 dB à 3 m (10 pieds)
SANS FIL	
Bande de fréquences (MHz)	Europe et reste du monde : 433-434, 868-869 ÉTATS-UNIS : 912-919
Protocole de communication	PowerG
Alertes d'autoprotection	Un message d'autoprotection (appareil retiré de son support) est transmis une fois. Le rétablissement du système est rapporté lorsque l'interrupteur d'autoprotection est restauré.
RAPPORT D'ALARME	Dans la condition d'alarme, le détecteur envoie un événement d'alarme à la centrale. Lorsque la condition d'alarme est rétablie, le détecteur envoie un événement de restauration d'alarme à la centrale et définit l'indication de restauration d'alarme (la DEL rouge clignote une fois par seconde). Remarque : Le rétablissement de l'état d'alarme peut être effacé uniquement sur la centrale.
DONNÉES ÉLECTRIQUES	
Source d'alimentation	Pile lithium CR123A/CR17450 de 3 volts. CR17450 non testé par l'UL. Remarque : La pile CR17450 ne doit pas être utilisée dans les applications UL/c-UL.
Tension de fonctionnement	De 2,5 V à 3 V.
Consommation de courant	22 µA en veille, 200 mA max. en fonctionnement
Densité de la fumée	Europe : 0,09 à 0,14 dB/m États-Unis : 1,44 %/pi à 2,74 %/pi Remarque : Pour les installations UL/c-UL, la densité de la fumée est de 0,91 %/pi à 2,47 %/pi pour les États-Unis et de 0,91 %/pi à 2,27 %/pi pour le Canada.
Plage de couverture	50 – 100 mètres cubes (1 770 – 3 530 pieds cubes)
Surveillance de la pile	Transmission automatique des données relatives à l'état de la pile dans tout message transmis.
Durée de vie de la pile	L'autonomie de la pile dépasse le minimum requis par la norme UL 268. Visonic garantit une autonomie de la pile de 5 ans.
Seuil de pile faible	2,5 V
Avertissement audiovisuel de pile faible	Une sirène intégrée sonne toutes les 30 secondes en même temps qu'une DEL rouge clignote (pendant un maximum de 30 jours, et ce, jusqu'à ce que la pile soit à plat).
Avertissement audiovisuel de sensibilité de cellule dégradée	Une sirène intégrée sonne toutes les 30 secondes en alternance avec le clignotement du témoin DEL rouge, indiquant que le détecteur doit être remplacé.
Transmission de l'alerte de nettoyage	Un signal de nettoyage (maintenance) est transmis lorsque la cellule du détecteur est tachée, entraînant un fonctionnement à haute sensibilité.
Seuil d'alarme du capteur de chaleur	60°C (±3°)/140°F (±5°) Remarque : Pour les installations UL/c-UL, le seuil d'alarme du capteur de chaleur est de 68°C (154°F).
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES	
Températures de fonctionnement	-10°C à 50°C (14°F à 122°F) à l'intérieur Remarque : Pour les installations UL/c-UL, la température de fonctionnement est de 0°C à 38°C (32°F à 100°F).
Humidité relative	10 % à 85 % Remarque : Pour les installations UL, l'humidité relative est de 93 %.
Dimensions	SMD-426 PG2 120 mm (4,7 po) sur 58 mm (2,3 po) SMD-427 PG2 120 mm (4,7 po) sur 63 mm (2,5 po)
Poids (pile incluse)	165 g (5,8 oz)

GARANTIE

Visonic Limited (le « fabricant ») garantit ce produit (le « produit ») exclusivement à l'acheteur d'origine (« l'acheteur ») et uniquement contre les défauts de fabrication et les vices de matériel sous des conditions d'utilisation normale et pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition du fabricant.

Cette garantie est absolument subordonnée à l'installation correcte du produit, l'entretien et l'exploitation dans des conditions d'utilisation normale, conformément aux consignes d'installation et aux directives d'exploitation recommandées par le fabricant. Du point de vue du fabricant, les produits rendus défectueux pour toute autre raison, comme une mauvaise installation, le non-respect des consignes d'installation et des directives d'exploitation recommandées, la négligence, les dommages intentionnels, un mauvais usage ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou une réparation effectuée par une personne autre que le fabricant, ne sont pas couverts par la présente garantie.

Le fabricant n'affirme pas qu'il est impossible de compromettre ou de contourner le produit, que le produit empêchera les décès et les lésions corporelles, les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le produit fournira un avertissement ou une protection suffisante dans tous les cas. Le produit, adéquatement installé et entretenu, réduit uniquement le risque que de tels événements se produisent sans avertissement; il ne s'agit pas d'une garantie ou d'une assurance que de tels événements ne se produiront pas.

LA PRÉSENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE FORMELLEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, ORALES, EXPRESSES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, OU AUTREMENT. EN AUCUN CAS, LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES RESULTANT DE TOUTE INOBSERVATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, COMME MENTIONNÉE CI-DESSUS.

LE FABRICANT NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, ACCESSOIRE, CONNEXE OU DE DOMMAGES-INTERETS PUNITIFS OU DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU FRAIS, Y COMPRIS LA PERTE D'UTILISATION, DE BÉNÉFICES, DE REVENUS OU DE FONDS COMMERCIAUX POUVANT DÉCOULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ DE L'ACHETEUR À UTILISER LE PRODUIT, OU DE LA PERTE OU DE LA DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, MEME SI LE FABRICANT A ÉTÉ INFORMÉ DE LA PROBABILITÉ DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LE DÉCÈS, LES BLESSURES PERSONNELLES OU LES LÉSIONS CORPORELLES, LES DOMMAGES AUX BIENS OU POUR AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, IMMATERIELLES OU AUTRES, FONDÉES SUR UNE DÉCLARATION QUE LE PRODUIT N'A PAS FONCTIONNÉ NORMALEMENT.

Toutefois, si le fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de toute perte ou de tout dommage découlant de l'application de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (S'IL EN EST) NE DOIT EN AUCUN CAS DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, qui sera établi en tant que dommages-intérêts liquidés et non comme pénalité; la décision tiendra lieu de recours exclusif et final contre le fabricant.

En acceptant la livraison du produit, l'acheteur accepte les conditions de vente et la garantie, et il reconnaît en avoir été informé. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou immatériels, de sorte que, dans certaines circonstances, ces limitations peuvent ne pas s'appliquer.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité découlant de la détérioration ou du mauvais fonctionnement de tout appareil électronique ou de télécommunication, ou de tout logiciel.

Les obligations du fabricant aux termes de cette garantie se résument exclusivement et à la discrétion du fabricant à la réparation ou au remplacement de tout produit, ou de toute pièce de celui-ci, qui peut s'avérer défectueux. Toute réparation ou tout remplacement ne prolonge pas la période de garantie d'origine. Le fabricant n'est pas tenu de se porter garant des frais de démantèlement ou de réinstallation. Pour exercer cette garantie, le produit doit être retourné au fabricant franco de port et assuré. Tous les coûts d'expédition et d'assurance incombent à l'acheteur et ne sont pas couverts par la présente garantie.

La présente garantie ne peut être modifiée, variée ou prolongée. De plus, le fabricant n'autorise aucune personne à agir en son nom pour modifier, varier ou prolonger la présente garantie. Cette garantie s'applique uniquement au produit. Tous les produits, accessoires ou toutes les pièces d'un tiers utilisées conjointement avec le produit, y compris les piles, sont couverts uniquement par leur propre garantie, le cas échéant. Le fabricant ne peut être tenu responsable de tout dommage de perte directe, indirecte, accessoire, connexe ou autre, provoqué par une défaillance du produit en raison de produits, d'accessoires, ou de pièces d'un tiers, y compris les piles, utilisés conjointement avec les produits. La présente garantie est exclusive à l'acheteur d'origine et n'est pas transférable.

Cette garantie est complémentaire à, et n'a aucune incidence sur vos droits juridiques. Toute disposition de la présente garantie qui est contraire à la loi de l'État, de la province ou du pays où le produit est fourni ne s'applique pas.

Avvertissement : L'utilisateur doit respecter la notice d'installation et les directives opérationnelles du fabricant, y compris la mise à l'essai du produit et du système dans son ensemble au moins une fois par semaine, et prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et la protection de ses biens.

1/08



ADRESSE DE COURRIEL : info@visonic.com

SITE INTERNET : www.visonic.com

©VISONIC LTD. 2014 D-305699 SMD-426 PG2, SMD-427 PG2 (Rév 0, 10/14)



D-305699